



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

taxe foncière sur les propriétés non bâties

Question écrite n° 58045

Texte de la question

M. Élie Aboud alerte M. le ministre des finances et des comptes publics sur les retombées de la majoration de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFNB). Celle-ci touche en premier lieu les personnes de la classe moyenne, une fois de plus. Les propriétaires de ces terrains se voient désormais obligés de les céder, au risque de ne pouvoir assumer les charges que cette initiative fait peser sur eux. Certains de nos concitoyens accusent l'État de vouloir ainsi les déposséder de leurs terres, au profit des promoteurs immobiliers. Aussi, à la suite d'héritages, des terres transmises de génération en génération devront être vendues, pour être finalement achetées par divers lotisseurs. Pour les agriculteurs, ce renchérissement est inacceptable. Or cette filière est précieuse dans notre pays. Cette majoration brutale et sévère aura des conséquences néfastes sur la filière agricole. Or cette majoration va accélérer sa déperdition. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58045

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5123

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)